

ASSOCIATION AFRICA 21, GENEVE

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES**

Exercice 2020

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire des membres de
l'Association Africa 21**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Africa 21, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La vérification des comptes des indications de l'exercice précédent a été effectuée par un autre vérificateur aux comptes.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant une fortune nette de CHF 2'148, ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA


Fabrice Gouthière
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 15 juillet 2021

FG/as/ ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 15'202, compte de résultat, annexe)

Association Africa 21**BILAN AU 31 DECEMBRE 2020****Actif**

	<u>Notes aux annexes</u>		<u>2020</u> CHF		<u>2019</u> CHF
<u>Actif circulant</u>					
<u>Liquidités</u>					
Postfinance	3.1	5'922		2'591	
<u>Autres créances à court terme</u>					
Prêt à court terme	3.2	0		2'000	
<u>Compte de régularisation de l'actif</u>	3.3	7'789	<u>13'711</u>	8'000	<u>12'591</u>
Total de l'Actif circulant			<u>13'711</u>		<u>12'591</u>
<u>Actif immobilisé</u>					
<u>Immobilisations corporelles et incorporelles</u>					
Matériel de bureau & informatique		2'284		2'284	
Fonds d'amortissement matériel de bureau		-793	1'491	-336	1'948
Site internet		739		739	
Fonds d'amortissement site internet		-739	0	0	739
Total de l'Actif immobilisé	3.4		<u>1'491</u>		<u>2'687</u>
Total de l'Actif			<u>15'202</u>		<u>15'278</u>

Passif**Capitaux étrangers à court terme**

Dettes aux membres	3.5	3'347		3'347	
Comptes de régularisation du passif	3.6	9'707	<u>13'054</u>	8'460	<u>11'807</u>
Total des capitaux étrangers à court terme			<u>13'054</u>		<u>11'807</u>

Fonds affectés

Fonds affectés au projet APME 2018	3.7	0		99	
Fonds affectés au projet JMJA 2019		0		3'420	
Fonds affectés au projet JMJA 2020		0		0	
Fonds affectés au projet Tunis 2020		0		0	
Fonds affectés au projet Plateforme		0		0	
			0		3'519
Total des fonds affectés			<u>0</u>		<u>3'519</u>

Capitaux propres

Résultat reporté		-48		76	
Résultat de l'exercice		2'196	<u>2'148</u>	-124	<u>-48</u>
Total des capitaux propres			<u>2'148</u>		<u>-48</u>
Total du Passif			<u>15'202</u>		<u>15'278</u>

Association Africa 21

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

	<u>2020</u> CHF	<u>2019</u> CHF
<u>Produits d'exploitation</u>		
Revenus en numéraire des projets	0	71'736
Subventions en nature des projets	0	35'135
Dons affectés DFAE projet JMJA 2020	11'000	0
Dons affectés autres, projet JMJA 2020	6'941	0
Dons affectés DFAE projet Atelier Tunis 2020	12'000	0
Dons affectés autres, projet Atelier Tunis 2020	11'948	0
Dons affectés DFAE projet Plateforme	18'000	0
Cotisations des membres	1'610	1'955
Dons en numéraire	80	310
Dons en nature	0	400
Autres produits d'exploitation	17	475
	<hr/> 61'596	<hr/> 110'011
Total des produits	<hr/> 61'596	<hr/> 110'011
<u>Charges d'exploitation</u>		
<u>Charges directes liées aux projets</u>		
Consultants projets	41'463	32'000
Indemnités Participants	8'800	7'930
Prix aux lauréats	8'455	0
Transport & logements participants	0	49'840
Location de salles de conférence	0	8'470
Matériel de formation	0	7'093
Autres frais de projets	0	2'057
	<hr/> 58'718	<hr/> 107'390
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Frais de déplacements	829	532
Frais de réunion et de conférence	811	1'030
Communication et informatique	651	695
Fournitures de bureau	136	0
Cotisations	290	0
	<hr/> 2'717	<hr/> 2'257
Total des Charges d'exploitation	<hr/> 61'435	<hr/> 109'647
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements		
	<hr/> 161	<hr/> 364
Amortissements	1'196	317
Résultat d'exploitation avant intérêts	<hr/> -1'035	<hr/> 47
Intérêts et frais bancaires	319	171
Gains/(pertes) de change	-31	0
Résultat financier	<hr/> 288	<hr/> 171
Résultat d'exploitation	<hr/> -1'323	<hr/> -124
Produits exceptionnels uniques ou hors période	0	0
Résultat de l'exercice avant variation des fonds	<hr/> -1'323	<hr/> -124
Dissolution des fonds affectés	63'408	0
Dotations aux fonds affectés	-59'889	0
Résultat des fonds affectés	<hr/> 3'519	<hr/> 0
Résultat de l'exercice	<hr/> 2'196	<hr/> -124

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

1. Présentation

L'association Africa 21 est une association sans but lucratif, inscrite le 9 août 2011 selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle a pour but de :

- Suivre, relayer et analyser les dynamiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités sur les thématiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre force de proposition et œuvrer à des éclairages prospectifs relatifs aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre l'interface ou la plateforme de dialogue entre les différents acteurs du développement durable de l'Afrique;
- Mettre en avant et encourager la recherche pour et en Afrique sur le développement durable.

1.1. Membres du Comité :

M.Pierre Sob	Président
M.Jean-Luc Mootosamy	Vice-président
M. Ugo Ikpeazu	Vice-président
M. Eric Mallinjoud	Trésorier
M. Julien Chambolle	Secrétaire Général
M. Michel Sintes	Conseiller
M. Alejandro Gomez Lopez	Conseiller

Les modifications d'inscription sont en cours au Registre du commerce.

1.2. Organe de révision :

Comtesas + Gerficom SA
Route des Jeunes 9
1227 Les Acacias

Nomination en 2021 pour les comptes 2020.
En cours d'inscription au Registre du commerce.

2. Principes comptables

2.1. Base de préparation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément à la loi et aux statuts.

2.2. Principes d'évaluations :

Trésorerie

La trésorerie comprend les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale

Comptes de régularisation de l'actif et du passif

Les comptes de régularisation de l'actif et du passif servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir dans les actifs circulants et les charges à payer et les produits reçus d'avance dans les fonds étrangers au passif du bilan.

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

Fonds affectés

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swis GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation / utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds (dès le 01.01.2020).

L'année 2019 n'a pas été retraitée, aussi la comparaison du résultat des fonds n'est pas possible.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

3. Explications relatives aux postes du bilan

3.1. Liquidités

Nature du compte	2020	2019
PostFinance courant	2'222	2'150
PostFinance projets	2'096	441
PostFinance devises	1'604	0
Total	5'922	2'591

3.2. Autres créances à court terme

Nature du compte	2020	2019
Prêt à court terme	0	2'000
Total	0	2'000

Il s'agit d'un double paiement effectué en 2019. Le bénéficiaire a remboursé les fonds le 10.01.2020.

3.3. Comptes de régularisation de l'actif :

Nature du compte	2020	2019
Solde subvention DFAE JMJA 2019	0	8'000
Solde subvention DFAE JMJA 2020	1'439	0
Solde subvention DDC Tunis 2020	3'000	0
Solde subvention UNEP JMJA 2020	3'350	0
Total	7'789	8'000

Les soldes ont tous été encaissés au cours du 1er trimestre 2021, un reliquat de CHF 798 a été passé en perte sur l'exercice 2021.

3.4. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Intitulés	Téléphone	Video pro.	Ordinateur	Camera	Site internet
Valeur brute au 01.01.2020	50	440	959	835	739
Acquisition/Aliénation	0	0	0	0	0
Valeurs brutes au 31.12.2020	50	440	959	835	739
Fonds amortissement au 01.01.2020	-30	-44	-96	-167	0
Amortissement	-10	-88	-192	-167	-739
Fonds amortissement au 31.12.2020	-40	-132	-288	-334	-739
Valeurs nettes au 31.12.2020	10	308	671	501	0

Le site internet a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel total sur l'exercice 2020.

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

3.5. Dettes aux membres

Nature du compte	2020	2019
Avances faites par les membres	3'347	3'347
Total	3'347	3'347

Il s'agit de fonds avancés par les membres fondateurs en 2011 et 2012 pour l'enregistrement de l'association au Registre du commerce de l'Etat de Genève, ainsi que pour la création du site Internet.

3.6. Comptes de régularisation du passif et provisions :

Nature du compte	2020	2019
Indemnités transport JL Moontoosamy JMJA 2019		460
Honoraires JL Moontoosamy JMJA 2019		8'000
Honoraires J.Chambolle Plateforme	2'907	
Honoraires JL Moontoosamy Atelier Tunis 2020	4'500	
Honoraires JL Moontoosamy JMJA 2020	500	
Indemnités journalistes JMJA 2020	800	
Honoraires J.Chambolle JMJA 2020	1'000	
Total	9'707	8'460

Toutes les factures ont été payées au cours du 1er trimestre 2021, excepté les honoraires de J.Chambolle JMJA 2020 non réglés au 30 juin 2021.

3.7. Fonds affectés

Fonds	31.12.2019	Attribution	Dissolution	Transfert	31.12.2020
Fonds affectés au projet APME 2018	99		-99		0
Fonds affectés au projet JMJA 2019	3'420		-3'420		0
Fonds affectés au projet JMJA 2020		17'941	-17'941		0
Fonds affectés au projet Tunis 2020		23'948	-23'948		0
Fonds affectés au projet Plateforme		18'000	-18'000		0
Total	3'519	59'889	-63'408	0	0

4. Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage	2020	2019
- Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	néant	néant
- Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	néant	néant
- Dettes envers les institutions de prévoyance	néant	néant
- Actifs mis en gage	néant	néant

5. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

6. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'Association n'a pas d'employé .

7. Indemnités versées aux membres du comité

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation.

8. Exonération fiscale

L'association a obtenu le renouvellement de l'exonération fiscale des impôts cantonaux et communaux en 2020, pour une durée de 5 ans.